



Du 18 septembre au 9 octobre, Syndex, cabinet d'expertise pionnier dans l'accompagnement des représentants des salariés, les interpelle sur le rôle qu'ils peuvent jouer dans l'anticipation des problèmes économiques de leur entreprise

L'occasion pour Syndex de leur présenter, à travers une campagne d'information, tous les leviers qu'il est possible d'activer pour ne pas laisser la direction piloter seule l'entreprise.

Le rôle économique que peuvent jouer les représentants des salariés (élus de CE/CHSCT/CSE) est souvent exercé lorsque l'entreprise éprouve des difficultés. Les élus ont alors vocation à alerter, à questionner la situation de l'entreprise et ses perspectives et à proposer des solutions alternatives. Or, les élus peuvent aussi jouer un rôle économique pour anticiper ces difficultés. La situation de la compagnie aérienne Aigle Azur, qui a fait face à de nombreux problèmes de gouvernance et qui se situe aujourd'hui dans une impasse stratégique et financière, illustre l'importance de l'anticipation.

« Pour peser sur les décisions de leur entreprise, les représentants des salariés doivent s'emparer de leur rôle économique sans attendre que leur entreprise se trouve dans une impasse. En effet, les IRP ont un rôle d'anticipation qui n'est pas encore suffisamment activé dans le dialogue social français » déclare Marc Jeannenez, du Département Diagnostic financier du Cabinet Syndex.

Même si l'entreprise se porte bien, ou semble bien se porter, les représentants des salariés ont intérêt à se poser les bonnes questions *« La bonne performance affichée par l'entreprise ne se fait-elle pas au détriment des salariés ? » « Les salariés profitent-ils suffisamment de cette bonne santé économique et financière ? » « L'entreprise prépare-t-elle l'avenir à travers sa stratégie et la gestion de ces ressources ? »*

Avec cette campagne d'information qui se tiendra pendant 3 semaines à partir du 18 septembre, Syndex remet au cœur du dialogue social le rôle économique du CSE en rappelant aux représentants des salariés pourquoi il est essentiel de s'en saisir :

- pour ne pas laisser la direction piloter seule l'entreprise ;
- pour qu'ils se fassent leur propre opinion sur la situation de l'entreprise et ses perspectives ;
- pour être écoutés par l'employeur et reconnus comme des interlocuteurs légitimes ;
- pour peser dans les décisions prises et proposer des alternatives.

Au programme de cette campagne, des matinées-débats, des webinaires et des animations sur les réseaux pour présenter aux élus les solutions d'accompagnement que Syndex propose.

> Lire notre VIDÉO

> **Télécharger notre BROCHURE** : *Le rôle économique du CSE, bien le comprendre, bien l'utiliser*

> **MATINÉES-DÉBAT**

- Paris, 24 septembre *voir*
- Lille, 1^{er} octobre *voir*
- Brest, 3 octobre *voir*
- Rennes, 3 octobre *voir*
- Perpignan, 11 octobre *voir*
- Dole, 7 novembre *voir*

> **WEBINAIRES**

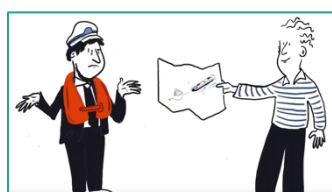
Parce que l'on sait que le rôle économique du CSE fait souvent l'objet de réticences de la part des élu·e·s (« trop compliqué », « trop de chiffres »...), Syndex propose deux **webinaires** pour en finir avec vos appréhensions et exercer vos prérogatives à 100 % !

- **Vendredi 20 septembre de 12h à 13h**

Comprendre et utiliser la consultation sur la situation économique et financière de l'entreprise

- **Vendredi 4 octobre de 12h à 13h**

Le rôle économique du CSE : cas pratiques et retours d'expérience



À propos de Syndex

Syndex est un cabinet d'expertise au service des représentants des salarié·e·s depuis près de 50 ans. Pionnier dans l'accompagnement des représentants des salariés, sa vocation est de conseiller et d'accompagner les CE, CSE et les CHSCT ainsi que les organisations syndicales. Implanté sur tout le territoire français à travers 17 sites en France et en Europe à travers 7 implantations, Syndex compte aujourd'hui 400 experts engagés aux côtés des salarié·e·s. Tous les membres de Syndex participent depuis l'origine à la prise des décisions et élisent les dirigeants. En 2011, Syndex est devenu une Scop et a ainsi renforcé son appartenance à l'économie sociale et solidaire.

Contact presse >> Joséphine Delorme : 06 66 15 89 01 – Sandrine Bonamy : 06 66 43 17 57

Contact mail : J.delorme@syndex.fr - s.bonamy@syndex.fr

www.syndex.fr /  / 